ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE À PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	**PAP2023-027-CAMP MILLES**
	INTITULE DU POSTE	**Chargé de mission auprès de la Fondation du Camp des Milles « Mémoire et éducation »**
	PLACE DU POSTE	Poste implanté au mémorial du Camp des Milles (anciennes tuileries des Milles, 60 chemin de la Badesse, 13290 Les Milles).
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Missions de chargé de mission auprès du Camp des Milles
	MISSIONS	• Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe du service éducatif de la Fondation du Camp des Milles. • Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la Fondation du Camp des Milles et la DSDEN. • Contribuer à la conception et au développement d'outils pédagogiques. • Exercer une fonction d'interface avec les enseignants du 1er degré en vue de la valorisation pédagogique et culturelle de ce lieu de mémoire • Développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formations et de projets éducatifs et culturels
	FONCTIONS	• Le chargé de mission participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Patrimoine » de la DSDEN et le service éducatif du Site-Mémorial du Camp des Milles
	COMPETENCES	• L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. • Il devra se positionner de façon loyale vis-à-vis des politiques ministérielles et du pilotage académique et départemental. • Il devra posséder une aptitude au travail en équipe et posséder de bonnes capacités de communication, orale et écrite. • Des compétences numériques sont nécessaires pour exercer ces missions.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	• Ce service est réservé à un enseignant du 1er degré, titulaire en activité dans le département des Bouches du Rhône, pouvant faire état d'expériences dans les domaines de la communication, de l'animation et de la diffusion de contenus culturels.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 210 du 2 février 2023.
	CONTACT	DSDEN - ce.iena13@ac-aix-marseille.fr - 04 91 99 66 28